



A Beaune-la-Rolande,
Le 20 juillet 2026

Lettre de consultation

Cahier des charges pour l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) – Création d'un réseau de chaleur biomasse.

1. Contexte et objectifs du projet

La commune de Beaune-la-Rolande souhaite consulter un assistant à maitrise d'ouvrage dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur alimenté en priorité par des énergies renouvelables.

Ce projet découle de la loi relative à l'énergie et au climat de 2019 fixant un certain nombre d'objectifs en matière de développement des énergies renouvelables.

C'est lors d'une réflexion sur le système de chauffage du projet de la future piscine intercommunale, qu'il a été suggéré l'implantation d'un réseau de chaleur biomasse mutualisé pouvant alimenter 8 bâtiments répartis entre 3 collectivités différentes : la commune de Beaune-la-Rolande, le Département du Loiret et la Communauté de communes du Pithiverais-Gatinais.

Les objectifs de ce projet étant de décarboner les consommations de l'ensemble de ces bâtiments qui pour l'heure, sont chauffés à l'aide d'énergies fossiles (propane ou fioul) mais également de pouvoir utiliser une ressource naturelle et locale, en l'occurrence, le bois qui limitera la variation des coûts qui pèse sur les budgets des trois collectivités.

2. Missions de l'Assistance à maitrise d'Ouvrage

La mission de l'assistant à maitrise d'ouvrage doit comprendre les prestations nécessaires à la mise en œuvre du projet de conception, réalisation et d'exploitation de ce réseau de chaleur, à savoir :

- Phase 1 : Complément d'étude de faisabilité pour analyser les solutions de montages juridiques et financiers du projet ;
- Phase 2 : Assistance à la mise en œuvre du projet de création et d'exploitation d'un réseau de chaleur via une modalité juridique choisie (3 options différentes).

Pour cela, le prestataire aura pour mission :

- De conseiller le maître d'ouvrage dans la gestion de projet ;
- D'assurer la qualité du projet à travers une vision globale du projet et en coordination avec les différents acteurs du projet ;
- De mettre en œuvre les différentes étapes du projet et de rédiger les pièces du marché ;
- D'assister le maître d'ouvrage dans les négociations et le choix de l'entreprise sélectionnée ;

- De superviser le chantier et s'assurer de la conformité réglementaire et technique de l'installation ;
- De s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et des modalités de maintenance et d'exploitation.

3. **Modalités de la consultation et critère de sélection**

Budget et délais :

- Budget prévisionnel : à définir selon les propositions et estimations des candidats.
- Délais d'exécution : le prestataire devra proposer un calendrier détaillé des étapes de la mission, incluant la 1ere phase d'étude rendue impérativement avant le 31 décembre 2026.

Critères de sélection :

La candidature de chaque prestataire seront évaluées selon les critères suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique Le mémoire technique rendu permettra au pouvoir adjudicateur d'apprécier le critère « Valeur technique » (sur 40 points) de l'offre conformément aux éléments ci-après : 1. Organisation, qualifications et expériences du candidat sur des projets similaires (chaufferie biomasse et réseaux de chaleur) (sur 20 points). 2. Calendrier et délais d'exécution des prestations (sur 10 points). 3. Méthodologie et outils mobilisés pour réaliser les prestations (sur 10 points).	40.0 %

Modalité de remise des offres

Les offres devront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse e-mail suivante : service.juridique@mairie-beaunelarolande.fr avant le mardi 08 septembre 2026 à 12h00.

Adresses supplémentaires et points de contact

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- Mylène Massot, service juridique de la Commune de Beaune-la-Rolande, par :
 - o Courriel : service.juridique@mairie-beaunelarolande.fr
 - o Tél : 02 38 33 21 56

- Hugo Guillaume, ingénieur en études thermiques et énergies renouvelables au Département du Loiret, par :
 - Courriel : hugo.guillaume@loiret.fr
 - Tél : 06 46 16 06 17

- Sandrine Truffet, directrice des services techniques de la Communauté de communes du Pithiverais-Gâtinais, par :
 - Courriel : direction.st@pithiveraisgatinais.fr
 - Tél : 02 38 33 92 68